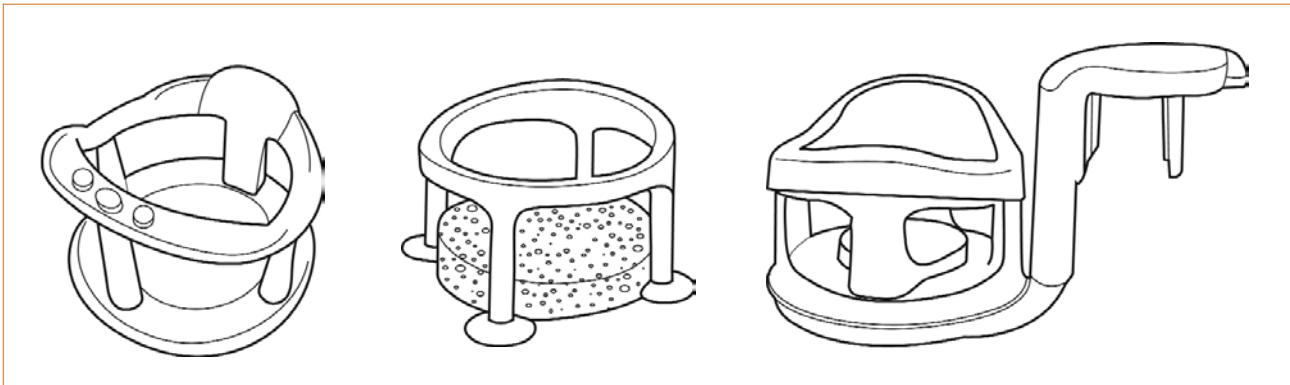




## LE PROBLÈME

Un risque de noyade est associé à l'utilisation d'anneaux et de sièges de bain pour bébé. Au Canada, depuis 1983, des décès par noyade d'au moins 12 bébés sont reliés à l'utilisation de ces produits. De plus, elle est aussi reliée à au moins 23 quasi-noyades.

Les anneaux et les sièges de bain pour bébé sont conçus pour maintenir les bébés en position assise dans le bain. Les produits comportent habituellement un anneau ou un siège de plastique afin de soutenir le bébé. Des ventouses sont souvent utilisées pour maintenir le siège ou l'anneau en place au fond du bain. Certains modèles sont munis d'un bras qui fixe le siège sur le côté du bain.



Ces produits **NE SONT PAS DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ**, mais ils donnent aux parents, gardiens/gardiennes un faux sentiment de sécurité. Les bébés semblent bien soutenus et en sécurité dans ces produits, par contre, les parents ou les gardiens/gardiennes les laissent souvent sans surveillance dans le bain pendant seulement quelques secondes ou sous la surveillance d'un enfant plus âgé. En réalité, seulement quelques secondes suffisent pour qu'un bébé se noie, même lorsqu'il y a peu d'eau. Les parents, gardiens/gardiennes n'entendront pas le bébé se débattre : les bébés se noient sans faire de bruit.

### Des bébés placés dans des anneaux ou des sièges de bain se sont noyés lorsque :

- les ventouses se sont détachées et que le siège a culbuté;
- le bébé a glissé du siège par une des ouvertures pour les jambes; ou
- le bébé a tenté de grimper pour sortir du siège.

Peu importe le modèle d'anneau ou de siège de bain utilisé, un bébé placé dans ce produit doit être supervisé attentivement et doit demeurer à portée de mains **EN TOUT TEMPS**.

### CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Surveillez attentivement et en tout temps les jeunes enfants qui se trouvent dans le bain. Ne les quittez jamais des yeux et gardez-les toujours à portée de mains.
- Lorsque vous donnez le bain à un jeune enfant, si vous devez quitter la pièce pour une raison ou pour une autre, **AMENEZ TOUJOURS VOTRE ENFANT AVEC VOUS**.
- Ne laissez jamais un jeune enfant dans le bain sous la surveillance d'un enfant plus âgé.



- Si vous décidez d'utiliser un anneau ou un siège de bain pour bébé, sachez que **LE PRODUIT N'ASSURERA JAMAIS LA SÉCURITÉ D'UN BÉBÉ LAISSÉ SANS SURVEILLANCE**, même pendant quelques secondes. Ayez votre bébé à l'oeil et gardez-le à portée de mains **EN TOUT TEMPS**.
- Si vous décidez d'acquérir un anneau ou un siège de bain pour bébé, sachez que ces produits ne doivent jamais être utilisés pour un bébé qui ne peut s'asseoir de lui-même; de plus, vous devez cesser l'utilisation de ces produits à partir du moment où un bébé réussit à se lever sans aide.
- Un anneau ou un siège de bain pour bébé doit être vérifié avant chaque utilisation pour s'assurer qu'il ne présente aucun signe de dommage ou d'usure. N'utilisez jamais un produit endommagé ou usé.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :**

Bureau de la sécurité des produits,  
Santé Canada

Tél. : **1-866-662-0666**

Courriel : **CPS-SPC@hc-sc.gc.ca**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,  
représentée par le ministre de Santé Canada, 2007

Pub.: 4760  
Cat.: H128-1/07-501  
ISBN: 978-0-662-49953-4